



Initiation

au transport spécial de personnes à mobilité réduite et au transport de biens (repas)

Deux demi-journées (de 8h30 à 12h30) par semaine. Une demi-journée supplémentaire sera programmée pour les aspects pratiques.

Durée :

52 heures (13 demi-journées).

Contenu :

Transport de personnes à mobilité réduite (42h) : techniques de conduite adaptée, techniques d'assistance, aspects relationnels

Transport de repas (10h) : conduite adaptée, manutention

Lieu de formation : Rue du Parc, 5 à 4570 Marchin.

Conditions : Être en possession du permis de conduire B. Priorité aux bénéficiaires du RIS, possibilité de compléter le groupe avec des candidats demandeurs d'emploi.

Transport possible vers le lieu de formation.

Infos & inscriptions :

ASBL Devenirs - 085 41 31 91 / info@devenirs.be

Editeur responsable : Albert Delière - ASBL Devenirs